

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DU TOURISME COMMUNICATION ET VALORISATION DES TERRITOIRES parcours GESTION TOURISTIQUE TERRITORIALE ET INTERNATIONALE (LP GTTI)

REFERENCE : 11PB372J

Apprentissage CFA du SUPERIEUR

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2021/2022

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>IUT du Creusot</p> <p>Responsable pédagogique Dany LAPOSTOLLE Maître de Conférences dany.lapostolle@u-bourgogne.fr</p> <p>Co-responsable pédagogique Florence MARTY Professeur Agrégé florence.marty@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistant(e) de formation Hélène PRETET / Tél : 03.80.39.51.98</p> <p>Ingénieur de formation Anne JORROT / Tél : 03.80.39.51.97</p> <p>Adresse de contact formation.continue-iut.lecreusot@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

La licence vise à former des étudiants autonomes et professionnels, capables de s'expatrier.
La formation est basée sur trois axes pédagogiques : la production d'offre touristique, la maîtrise des outils de gestion, l'ouverture à l'international.

PUBLIC

Age : jusqu'à 30 ans révolus.

PRE-REQUIS

Pour les titulaires d'un BTS tourisme (AGTL, VPT, HR), d'un DUT (TC, GACO, GEA, Logistique) ou d'une L2 dans les domaines de Gestion (AES, AP, Economie-Gestion), Langues (LEA, LLCE, Lettres modernes) et Géographie.
Par validation d'acquis de l'expérience
Par équivalence de diplôme

FORMATEURS

Enseignants, enseignants-chercheurs de l'Université de Bourgogne. Intervenants professionnels.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de la formation : 420h. Les examens et soutenances du mois de septembre 2022 s'y ajoutent.

Lieu de la formation : IUT Le Creusot (71)

Rythme de la formation : Environ 2 semaines par mois à l'IUT jusqu'en mars. Présence constante en entreprise à partir du mois d'avril. Retour à l'IUT en septembre.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Travaux dirigés et travaux pratiques.

MOYENS TECHNIQUES

Logiciels. Centre de ressources.

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Date limite de dépôt des candidatures à l'IUT : se reporter sur le site web de l'IUT du Creusot. Procédure e-Candidat.

Sélection pédagogique (examen des candidatures par la commission pédagogique): juin.

Informez dès que possible le SEFCA du projet d'intégrer la formation en alternance.

Recherchez une entreprise/un site d'accueil tout en attendant l'avis de recevabilité pédagogique.

Admission effective le jour de la signature du contrat dans la limite de la capacité d'accueil de la formation.

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Contrôle continu et soutenance du rapport d'activité en fin d'année de formation.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquises à l'issue de la formation :

Analyses et études de développement touristique

Élaboration de stratégies commerciales

Gestion d'une entreprise ou d'une structure touristique

Montage, création et mise en place de produits touristiques

Gestion et développement des ressources humaines.

Débouchés :

Gérant d'hôtel, Responsable réservation, Chef de réception, Chef de plateau

Responsable de production et de commercialisation des produits touristiques :

Chargé de développement, animateur de tourisme local, Chargé de promotion du tourisme local, Attaché commercial, Assistant commercial

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://iutlecreusot.u-bourgogne.fr/formations/6-licences-pro/gestion-touristique.html>

<http://www.u-bourgogne-formation.fr/-Hotellerie-et-Tourisme-specialite-.html>

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/

<http://cfasupbourgogne.fr/>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne
N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21
Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX
Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr